

Actualité &gt; Grand Sud &gt; Aveyron &gt; La Salvetat-Peyralès

Publié le 06/07/2018 à 03:52, Mis à jour le 06/07/2018 à 08:45

## Les opposants à Linky ne désarment pas Énergie



Selon les anti-Linky de La Salvetat, la pose des compteurs serait accélérée./ Photo DDM.

À l'heure où de plus en plus de communes prennent des arrêtés anti-Linky, le nombre de particuliers s'opposant à la pose de ce compteur communicant augmente sensiblement. De plus en plus de collectifs sont créés, de nombreux courriers de refus sont envoyés à Enedis, aux préfetures, aux élus ou même au ministre de la Transition écologique et solidaire. Pour ce qui concerne La Salvetat, si l'on en croit les informations officielles, cinq compteurs seraient déjà posés et les installations reprendront au mois de septembre prochain jusqu'en février 2019 et, en principe, se termineront entre avril et septembre 2021, mais il semblerait que, vu les oppositions croissantes, Enedis et ses sous-traitants aient modifié et accéléré le calendrier de pose. Tous les jours, ou presque, journaux et réseaux sociaux font état d'accidents dus suite à l'installation de ces compteurs posés de gré ou, parfois, de force. La commune a pris une motion demandant à Enedis de respecter la décision des abonnés et de ne pas harceler les habitants quelle que soit leur décision. Vous pouvez toujours vous manifester auprès de l'association Ondes et Santé publique à La Salvetat-Peyralès pour obtenir la marche à suivre pour exprimer votre refus. Pour tenter de lutter contre cette mobilisation anti-Linky, de nombreux spots publicitaires télévisés vantent depuis plusieurs semaines les « bienfaits » de ce compteur communicant et, afin de faire bonne mesure, connaissant la passion des Français pour la Grande Boucle, Enedis fait désormais partie des sponsors officiels du Tour de France ! Au bord des routes, outre saucisson, casquettes et autres gadgets distribués par la caravane publicitaire, verra-t-on Enedis lancer des porte-clés Linky pour essayer de convaincre les récalcitrants ?

*La Dépêche du Midi*

Cet article vous est offert par La Depeche dans le but de vous faire découvrir ses formules d'abonnement. Convaincu(e) ? [Abonnez-vous.](#)

LA SALVETAT-PEYRALÈS ÉNERGIE

### Contenus sponsorisés



Chez SFR, le forfait Power 50 Go est à -50%  
(SFR)

MICROCHIP DM160228  
(FARNELL)



2500€ de primes pour passer au solaire.  
Devis gratuit  
(EDF ENR)

## Sur la Dépêche

Le passager, dont l'odeur pestilentielle avait contraint un avion à atterrir, est décédé d'une nécrose

965 fraudes détectées par la CAF de Haute-Garonne en 2017

Luz-Saint-Sauveur : une randonneuse de 70 ans chute de 40 mètres

Quand une blague de Franck Dubosc sur Julien Doré se retourne contre lui

La rougeole fait une troisième victime, une adolescente de 17 ans à Bordeaux

Six policiers blessés en intervention

## Contenus sponsorisés

Les Français s'arrachent cette mini clim portable à -50% !  
(AirCool)

PEUGEOT rachète votre voiture quelle que soit sa marque !  
(REPRISE CASH by PEUGEOT)

Troubles de mémoire ? Faites ce test avant d'aller voir un spécialiste (Testez votre cerveau)

MICROCHIP DV164131 (FARNELL)

Découvrez le matelas noté 14,6/20 par UFC Que Choisir  
(Casper)

Catalogue Lidl : quelles offres cette semaine ? (Lidl)

**Avec un salaire de 3000€, ils effacent leurs impôts !**

Ne plus payer d'impôts !

**Avec un salaire de 3000€, ils effacent leurs impôts !**

Ne plus payer d'impôts !

**Koh Lanta : voici ce qui se passe dans la résidence du jury final**

On vous dit tout

Publicité

## Donner votre avis !

Charte de modération

Votre pseudo :  (obligatoire)

Votre commentaire :

Votre commentaire est soumis à notre charte de modération. En cas de non-respect (propos racistes ou insultants...) il ne sera pas publié. Cliquez ici pour écrire et merci pour votre contribution.

[Suivre ce fil de discussion](#)

[Envoyer ce commentaire](#)

## Réactions des lecteurs



Lecteur impliqué  
6139 commentaires

**DDDD**

Ubu2, il y a 1 jour

Les raisons du passage en force :

08/02/2018 : JT de France 2 de 13h00 : Rapport de la Cour des comptes : le compteur LINKY va coûter 5,7 milliards d'euros aux abonnés mais ENEDIS va faire un bénéfice de 506 millions d'euros.

-----  
Emission « Envoyé spécial » diffusée le 02/06/2018 : une des raisons supposées du compteur Linky est de pouvoir surveiller en permanence la consommation des ménages et de détourner la puissance électrique des maisons vers les bornes électriques de recharge des véhicules afin de les alimenter puisque le pays n'aura jamais les capacités de recharger le parc entier de véhicules électriques. Bénéficiaire : lobby du nucléaire.

[Signaler un abus](#)

Lecteur occasionnel

67 commentaires

**Neptunus, il y a 1 jour**

@Provinciale

La Directive européenne 2009/72/CE du 13 juillet 2009 portant sur les règles communes pour le marché intérieur de l'électricité a été transposée en droit français dans la loi du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte. La loi impose à Enedis de remplacer les compteurs. N'étant pas propriétaire de celui-ci, vous ne pouvez pas vous y opposer. Si vous le faites, vous contrevenez aux conditions générales de vente liées à votre contrat avec un fournisseur.

La directive stipule : "Les États membres veillent à la mise en place de systèmes intelligents de mesure qui favorisent la participation active des consommateurs au marché de la fourniture d'électricité. La mise en place de tels systèmes peut être subordonnée à une évaluation économique à long terme de l'ensemble des coûts et des bénéfices pour le marché et pour le consommateur... Sous réserve de cette évaluation, les États membres, ou toute autorité compétente qu'ils désignent, fixent un calendrier, avec des objectifs sur une période de dix ans maximum, pour la mise en place de systèmes intelligents de mesure.

L'évaluation, réalisée par Cap Gemini en France, a montré que le déploiement de ces compteurs seraient bénéficiaires pour notre pays. En Allemagne, cette évaluation, faite par Ernst & Young, a montré, pour plusieurs raisons, un moindre avantage. Il y a, en Allemagne, plus de 800 fournisseurs d'électricité. Seuls les nouvelles constructions de logements et les foyers consommant plus de 6000 kWh/an voient leurs compteurs remplacés. En France cela représenterait tous les foyers se chauffant à l'électricité, soit 38% d'entre eux. C'est loin d'être négligeable.

[Signaler un abus](#)

Lecteur impliqué

3509 commentaires

**Provinciale, il y a 1 jour**

@louisbillou:c'est fou ces recommandations.Même mme Lepage n'arrive pas à faire respecter le choix des citoyens que ce soit pour raison de sécurité ou décision personnelle.

Sommes-nous encore en démocratie?

[Signaler un abus](#)

Lecteur discret

39 commentaires

**louisbillou, il y a 1 jour**

Provinciale, Vous avez raison de vous poser des questions.

Justement ce n'est pas une obligation, mais une recommandation, alors ENEDIS dit une obligation, c'est faux, je le lui ai demandé l'article de loi, et la parution au J.Officiel, ils ont été incapables de me le fournir.....

Aucune obligation légale pour le client d'accepter le compteur Linky. LOI n° 2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte .

Je n'accepte pas que l'on m'impose une chose que je ne veux ..... point barre

[Signaler un abus](#)

Lecteur impliqué

3509 commentaires

**Provinciale, il y a 2 jours**

@Neptunus:Merci pour ces renseignements.Selon vos sources,savez-vous pourquoi l'Allemagne les a refusé si c'est une obligation européenne?

[Signaler un abus](#)**Neptunus, il y a 2 jours**

@ Louisbillou > Vous devriez réviser vos sources.

S'il est exact que dans l'état canadien du Saskatchewan, le distributeur d'électricité

Lecteur occasionnel  
67 commentaires



SaskPower a du rappeler 105 000 compteurs communicants entre 2014 et 2016, suite à des défauts de fabrication ayant occasionné 8 incendies, le déploiement de nouveaux compteurs communicants a commencé en 2016 et se déroule sans problème.

Toujours au Canada, Hydro Québec a terminé le remplacement de ses compteurs pour ses 4 millions de clients.

L'Italie, elle, a cessé de déployer ses compteurs parce qu'elle a terminé le remplacement de ses 32 millions d'anciens compteurs en 2011. Il s'agit du second pays européen à avoir terminé son programme, après la Suède. Il ne s'agit aucunement d'un abandon. Bien au contraire, il s'agit d'une parfaite réussite.

[Signaler un abus](#)



Lecteur discret  
39 commentaires



**louisbillou, il y a 2 jours**

Au Canada ils les démonte car trop de problème d incendie. et en Italie ils abandonne les installations

[Signaler un abus](#)



Lecteur impliqué  
3509 commentaires



**Provinciale, il y a 2 jours**

Pourquoi n'y a-t-il pas de problèmes avec les compteurs intelligents de certains pays : Canada,Italie....il n'y a eu aucun sondage?Est-ce propre au compteur Linky?Ils viennent d'où ces compteurs?

[Signaler un abus](#)



Lecteur impliqué  
2684 commentaires



**masdazil, il y a 2 jours**

@candor

c'est bien vrai ce que vous avez écrit, faute de réaction d'ENEDIS à ce sujet, il y a tout lieu de penser que vous avez raison.

Bonne soirée.

[Signaler un abus](#)



Lecteur discret  
39 commentaires



**louisbillou, il y a 2 jours**

CANDOR..... Je vous conseille..... si le compteur et a l intérieur de votre logement, de mettre un détecteur de fumer au dessus du compteur et de garde un instincteur a poudre, tout pres du compteur, ont sait jamais ..... Je dis ça, je dis rien

[Signaler un abus](#)



Lecteur régulier  
355 commentaires



**candor, il y a 3 jours**

Etant en tout Electrique, avec le compteur Linky ,je vais être obligé d'installer une horloge modulaire pour le fonctionnement du cumulus. Car en hiver si le cumulus fonctionne en même temps que le chauffage, automatiquement le compteur va disjoncter et Enedis me dira de passer au contrat supérieur ! Sachant que l'ancien compteur électronique devient obsolète, car il supporte la surcharge de la demande électrique. De plus EDF perd beaucoup d'argent dans la construction de l'UPR, la seule solution de récupérer des fonds sera le montage de ce compteur.Pour ma part ce n'est pas le CPL qui soit un problème ! C'est mon portefeuille qui va prendre une sacré secousse !!!

[Signaler un abus](#)



Lecteur discret  
39 commentaires

**louisbillou, il y a 3 jours**

Aller les gars un peux de tolérance, et renseignez vous, sur les effets du CPL qui parcourt votre installations électrique sur le matériel, ce n est pas le petit CPL de votre réseau internet.



Et la facture qui triple, cela vas faire mal a votre porte monrey, et remplir celui de ENEDIS,  
je pense que vous etes bien assurer au cas ou !!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!.....

[Signaler un abus](#)**Jeanmouklane, il y a 3 jours**

Et leurs portables qui dévoilent tous leurs faits et gestes.... Cela ne les gêne absolument pas.

Lecteur impliqué  
3575 commentaires

[Signaler un abus](#)**masdazil, il y a 3 jours**

@ commentateur recherche

Je suis à la recherche d'un commentaire qui avait particulièrement attiré mon attention. Il contenait la formule exprimant la puissance atteinte par période de traitement en faisant une somme pondérée de valeurs successives de la puissance apparente. Quelqu'un peut-il me dire où se trouve ce commentaire ou me le réécrire? Merci et bonne journée.

Lecteur impliqué  
2684 commentaires

[Signaler un abus](#)**alexlegrand, il y a 3 jours**

@l'ire : vous êtes en train de vous éteindre ? alors je souffle...

Lecteur impliqué  
6475 commentaires

[Signaler un abus](#)**L'ire, il y a 3 jours**

Il y a vraiment beaucoup de gens qui n'ont rien à faire de mieux... Ils feraient mieux de se préoccuper de l'extinction massive des espèces dont nous sommes partie prenante.

Lecteur impliqué  
2825 commentaires

[Signaler un abus](#)**masdazil, il y a 3 jours**

Le compteur Linky n'est pas au point, il a besoin d'usagers pour s'améliorer, mais pas de tous.

Ce compteur est susceptible de doper la consommation.  
Bon courage

Lecteur impliqué  
2684 commentaires

[Signaler un abus](#)